

Réaliser un bilan patrimonial

C'est quoi un CGP - CIF ?

CGP - Conseiller En Gestion de Patrimoine

- ✓ Préparation de la retraite
- ✓ Optimisation fiscale
- ✓ Assurance et prévoyance
- ✓ Succession et transmission, etc...

CIF - Conseiller en Investissement Financier

- ✓ Statut réglementé par l'AMF
- ✓ Professionnel de l'investissement
- ✓ Recommandation personnalisée
- ✓ Règles strictes en matière de formation continue, de déontologie et de responsabilité civile professionnelle



Qui suis-je?



- ✓ Marié, papa de deux enfants
- ✓ +20 ans d'expérience professionnelle
- ✓ Conseiller en Gestion de Patrimoine depuis 2016
- ✓ Certifié Expert en gestion de patrimoine RNCP niveau 7
- ✓ Passionné de tennis, d'investissements et de finances personnelles
- ✓ Curieux, méthodique et proactif
- ✓ Mes valeurs: Ecoute, Ethique, transparence, discrétion, accessibilité et pédagogie

1 Bilan & audit patrimonial

- ✓ Diagnostic financier
- ✓ Diagnostic patrimoine
- ✓ Diagnostic fiscal
- ✓ Diagnostic succession
- ✓ Diagnostic endettement
- Demandes de documents pour analyse (CNU, avis IR, crédit...)

Situation désirée

2 Définition projets & objectifs

- ✓ Préparer la retraite
- ✓ Réduire sa fiscalité
- ✓ Optimiser le rendement de ses placements, etc...

Stratégie d'investissement

3 Bâtir une stratégie d'investissement personnalisée

- ✓ Stratégie personnalisée en fonction de votre profil de risque et de vos objectifs
- ✓ Sélection et mise en place des solutions d'investissement

Situation actuelle

Accompagnement patrimonial

1

2

3

4

1er rendez-vous

Bilan & objectifs
Audit de situation et
définition des projets

Signature

Lettre de mission
décrivant le périmètre
de mission

2ème rendez-vous

Remise bilan patrimonial
(étude écrite &
présentation stratégie
d'investissement)

Mise en place des
solutions

d'investissement &
accompagnement

Transparence de la tarification

1er rendez vous de
découverte 1h gratuit
2ème rdv : remise bilan
facturé à partir de 500
€ TTC (fixé dans la
lettre de mission)
(déduit si souscription à
un pack)



Conseil en Gestion
de Patrimoine

Conseil en
Investissements

Rémunération par
honoraires

Rémunération par
rétrocession
(par nos partenaires)

Suivi &
accompagnement
annuel (rdv physique
et visio)



Joël BOUNLENG
Fondateur HERITIUM PATRIMOINE
06 68 83 17 49
joel_bounleng@heritium-patrimoine.com
heritium-patrimoine.com
ORIAS n°25002936

Scannez pour
prendre RDV



Investir comporte des risques de perte en capital

Nos tarifs et services pour familles de particuliers

	PACK ESSENTIEL À PARTIR DE 60 €/MOIS TTC*	PACK GESTION PRIVÉE À PARTIR DE 100€/MOIS TTC*	A LA CARTE SUR DEMANDE
RDV CONSULTATIONS	1 RDV / 6 MOIS (2H) —————	1 RDV / 3 MOIS (2H) —————	1 RDV IDF : 156€ TTC / H —————
ÉCHANGES	1 ÉCHANGE / MOIS —————	JUSQU'À 4 ÉCHANGES / MOIS —————	1 VISIO : 60 € TTC / H —————
AUDIT PATRIMONIAL	1/AN (SIMPLIFIÉ) —————	1/AN (COMPLET) —————	À PARTIR DE 500 € TTC (DÉDUIT SI SOUSCRIPTION À UN PACK) —————
ETUDES SUR MESURE	SUR DEMANDE —————	✓ —————	À PARTIR DE 120€ TTC / H —————
ANALYSE DES PLACEMENTS	1 / AN —————	1 / AN —————	350 € TTC + RECOMMANDATION —————
STRATEGIE PATRIMONIALE	A PARTIR DE 300 € TTC (SI AUDIT COMPLET NON RÉALISÉ) —————	✓ —————	INCLUS DANS L'AUDIT —————
OPTIMISATION & AIDE À LA DÉCLARATION FISCALE	A PARTIR DE 350 € TTC —————	✓ —————	A PARTIR DE 350 € TTC —————
LETTRÉ PATRIMONIALE	✓ —————	✓ —————	✓ —————
ACCÈS À NOS INVESTISSEMENTS HAUT DE GAMME & GESTION	FRAIS D'ENTRÉE : 2% + RÉTROCESSION VERSÉE PAR LE PARTENAIRE —————	FRAIS D'ENTRÉE : 0-1% + RÉTROCESSION VERSÉE PAR LE PARTENAIRE —————	DÈS 20K€ : FRAIS D'ENTRÉE : 4% + RÉTROCESSION VERSÉE PAR LE PARTENAIRE —————
SUPERVISION DES ACTIFS NON GÉRÉS PAR LE CABINET	0.70 % TTC X ACTIFS SURVEILLÉS —————	✓ —————	0.70 % TTC X ACTIFS SURVEILLÉS —————
IMMOBILIER, SCPI, CRÉDIT, ASSURANCE EMPRUNTEUR, PRÉVOYANCE, MUTUELLE	SUR DEMANDE —————	SUR DEMANDE —————	SUR DEMANDE —————
MISE EN RELATION EXPERTS	✗	✓	✗

Facturé annuellement pour une personne, pour le conjoint et partenaire de PACS, réduction 25%, pour 1 enfant du foyer fiscal, réduction 35%, si paiement mensuel +10%. Offert dès 100 000 € confiés (montant investi par le biais de notre cabinet). Pour assurer votre suivi, nous percevons des rétrocessions et des commissions de la part de nos partenaires, qui nous permet d'assurer le suivi de votre dossier sans aucun coût pour vous.



Joël BOUNLENG
Fondateur HERITIUM PATRIMOINE
06 68 83 17 49
joel_bounleng@heritium-patrimoine.com
ORIAS n°25002936

Scannez pour
prendre RDV



Investir comporte des risques de perte en capital